

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE				
Inspecteur de l'Education Nationale : Monsieur Guillaume COUPECHOUX			Présent	
MEMBRES VOTANTS				
NOM	Présent	Excusé	Représentant	
Directrice de l'école - Présidente : Mme Isabelle LE ROY	X			
Adjoint chargé des affaires scolaires : M. IVANEZ	X			
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE				
Mme Alexandra DELMAS	X			
Mme Mathilde LAUVERGER		X		
Mme Alexane GROSGOJAT	X			
M. Mathieu JUHEM		X		
Mme Lucie NICOLET	X			
Mme Sophie POVILL	X			
Mme Ludivine RIZAND	X			
Mme Sandrine ROLLAND	X			
D.D.E.N :		X		
Enseignante du RASED : Mme Patricia DE BOISJOLY		X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement	Présent
M. Aboubacar SIBIDE	X			
Mme Justine BOUILLY	X			
Mme Rosa RODRIGUES-ARMANIOS	X			
Mme Célia MONNIER		X	M. Vincent MARCHAND	X
M. Loïc GRELIER	X			
Mme Marjorie BOUDIER	X			
Mme Marisa PAIVA	X			
VOIX CONSULTATIVE				
Invitée : Mme Alexandra CARMONA Responsable Action Educative et Sports		X		
REPRESENTANTS PARENTS SUPPLEANTS (n'assurant pas de remplacement)				
Mme Taïssa THIERRY-CHAVES		X		
Mme Lucile VANDENSTEENE	X			
Mme Nolwenn WIRGOT	X			
Mme Clélia PELLETIER	X			
Mme Julia DUPUIS		X		
Mme Laura NURCHI	X			

La séance commence à 18h05.

Mme NURCHI est nommée secrétaire de séance.

1 – Points d'étape sur les effectifs.

L'effectif total à ce jour est de **193 élèves = 66 PS / 69 MS/ 58 GS.**

Contre 180 élèves au 1/09 et 185 au 25/11.

Au 23 mars, la répartition s'opère ainsi :

Ludivine	Sandrine	Lucie	Mathieu	Sophie	Alexandra	Alexane
27 PS	27 PS	30 MS	6 PS / 21 MS : 27	18 MS / 10 GS : 28	6 PS / 21 GS : 27 GS	27 GS

Concernant les enseignants : Après le départ d'Eolia Garouil sur les 2 compléments de PS1 et PS2, le 6 décembre 2022, nous avons accueilli Mathilde Lauverger à partir du 12 décembre. Cette collègue est en arrêt maladie depuis le 27 février.

Son remplacement est très épisodique : entre 1 jour sur 2 (les 2 premières semaines) à 1 jour /4 (la 3^{ème} semaine). Cela commence à poser des problèmes sur les habitudes de travail et la continuité des apprentissages.

Préparation rentrée 2023 : Les inscriptions en PS ont débuté en février. Toutes les admissions concernent le secteur des Vertes Campagnes. Les élèves de la zone tampon seront affectés dans un 2^{ème} temps après étude des dérogations. A ce jour, il y a 23 inscrits (et seulement 5 filles !).

A ce jour, il n'est pas prévu par l'Inspection Académique de création de classes sur Gex ni à l'école VC ni à l'école Parozet.

La mairie a cependant engagé les travaux nécessaires à l'ouverture d'une 8^{ème} classe : réalisation d'un vestiaire supplémentaire face à la classe de PS/GS d'Alexandra et mise au budget pour l'achat du mobilier nécessaire.

Intervention de M. L'Inspecteur :

Sur le secteur de Gex, la moyenne repère est inférieure que celle des autres secteurs.

La priorité était donc de travailler la sectorisation de la carte scolaire de Gex pour rééquilibrer les écoles. C'est la demande qui a été faite à la mairie de Gex.

La zone tampon a donc été élargie et inclut maintenant le lotissement *Terre d'Harmonie*.

Actuellement sur le département de l'Ain, la moyenne des élèves est en baisse et le nombre de postes d'enseignants est constant, ce qui implique que les fermetures de classe vont se compenser avec les ouvertures.

Le nombre de remplaçants de la circonscription était de 10 à la rentrée. Parmi ces 10 remplaçants, 6 sont partis en congé de maternité / congé parental. Il reste donc très peu de remplaçants disponibles et on fait appel ponctuellement aux secteurs de Bellegarde, Oyonnax etc... Ces remplaçants ne peuvent être affectés sur des remplacements longs compte-tenus des trajets et de la fatigue engendrée.

On doit aussi tenir compte du type d'écoles dans lequel manque un enseignant : les petites écoles de montagne sont prioritaires.

Question des parents : Quelle situation de remplacement est prévu sur les 2 classes de PS1-PS2 ?

La parole est donnée à M. L'Inspecteur :

Malheureusement, nous n'avons pas de visibilité à moyen terme jusqu'aux vacances. Nous espérons le retour d'enseignants, le service de remplacement fait son possible avec les moyens dont il dispose.

Question des parents : cela aura-t-il un impact sur le niveau scolaire de nos enfants ?

Réponse de la directrice et de Ludivine Rizand : la première année de maternelle permet surtout de sociabiliser les enfants et de travailler le métier d'élève, les habitudes scolaires. Les compétences prioritaires sont travaillées par les 2 titulaires quand elles prennent la classe afin que les objectifs fixés puissent être atteints en fin de PS. Les élèves les plus impactés par la situation sont les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

2 - Exercice incendie et PPMS

***Exercice incendie**

Il est prévu d'effectuer le deuxième exercice incendie au 3^{ème} trimestre juste avant le réveil des PS de la sieste.

***PPMS :**

Un exercice de PPMS a été effectué le 14 octobre pour le risque relatif à une intrusion/attentat.

Le 2^{ème} exercice concerne les risques majeurs, il se déroulera en période 5. Il s'agira de tester le confinement dans une salle (la salle de motricité) pour étudier le risque « accident transport matières dangereuses / nuage toxique ».

3 – Travaux réalisés / à réaliser – Equipements informatiques et bureautiques

***Travaux réalisés**

L'équipe enseignante remercie la mairie et les agents d'entretien pour les petits travaux réalisés dans les classes à la demande des enseignants. Elle remercie aussi tous les techniciens municipaux qui interviennent toujours avec promptitude et courtoisie.

***Travaux demandés en cours d'études**

- Problème d'étanchéité de la toiture entraînant des infiltrations aux plafonds dans divers endroits de l'école : la neige stockée sur le toit durant le mois de janvier a commencé à s'infiltrer début février dans les plafonds du couloir devant le bureau direction et dans le couloir près de la classe 1.

Intervention de M. Ivanez :

Dans le cadre de la nouvelle nomenclature comptable, une enveloppe budgétaire pour l'étanchéité de la toiture de l'école a été inscrite dans la programmation budgétaire.

- Remplacement de tous les stores à lamelles coincées : étude en cours depuis 18 mois par M. Moreau.

Intervention de M. Ivanez : la consultation est terminée. La commande a été engagée. Il reste à définir la programmation de travaux.

4 – Point de situation sur le projet d'école et sur les projets de classes

Nous avons poursuivi notre travail sur la rédaction du nouveau projet d'école 2022-2026.

Nous avons retravaillé notre plan d'actions et rédigeons actuellement les fiches actions. Le projet devrait être transmis à l'IEN fin avril et présenté en conseil d'école du 3^{ème} trimestre.

Projets de classes sur la première période :

- Séances de contes : cette année, nous faisons intervenir Claire PARMA, conteuse professionnelle, qui n'était pas venue depuis 2 ans. La deuxième séance a eu lieu le 24 janvier sur le thème des contes d'hiver. Toutes les classes ont bénéficié d'un temps de racontage entre 30 et 40 mn. Il est prévu une dernière séance en mai ou juin.

- Spectacle de Noël : il a eu lieu le lundi 12 décembre. Intitulé « *Les jouets de Noël* », ce spectacle mettait en scène des jouets appartenant à une petite fille (2 représentations successives pour les 7 classes).
Coût : environ 850€.

- Sorties bibliothèque : la classe de PS/GS2 a effectué ses 3 sorties à la bibliothèque municipale de Gex pour travailler sur le bon usage des livres et sur le classement.

La classe de GS1 a effectué sa deuxième sortie à la bibliothèque, la 3^{ème} sortie est prévue le 19 mai.

- Sorties raquettes : les classes de GS1, PS/GS2 et MS/GS auraient dû effectuer 2 sorties raquettes à La Vattay. Malheureusement, le manque de neige a obligé à les annuler mais ces sorties seront possiblement remplacées par des sorties nature.

- Le carnaval de l'école maternelle + élémentaire est fixé le lundi 27 mars prochain. Chacun pourra venir déguisé, il n'y a pas de thème particulier en maternelle. Par soucis de commodité pour les familles, c'est le même jour que l'école élémentaire. Un défilé en musique avec l'élémentaire est prévu dans l'après-midi si la météo est de la partie.

- Un spectacle de cirque musical est prévu le mardi 4 avril « Le dompteur d'émotions ». Ce n'est pas le même que celui de l'année dernière. Celui-ci sera plus axé sur le cirque où un dompteur et un musicien essaieront de dompter la colère, le rire, la peur et la tristesse. Ce spectacle s'intègre dans les projets réalisés en classe sur les émotions. Deux représentations successives sont prévues (l'une à 9h, l'autre à 14h) dans la salle ovale de l'école élémentaire. Coût du projet = 1250€.

- Projet constructions : toutes les classes vont bénéficier d'un projet qui comporte 1h de construction / demi-classe. Son coût total pour les 7 classes est de 2755€. Une demande de subvention exceptionnelle (2000 €) a été faite auprès de la mairie et acceptée. Nous remercions la mairie pour son soutien. Le complément sera pris en charge par la COOP de l'école grâce aux cotisations des familles et aux dons des associations (Amicale des Petits campagnards et SOU des écoles de Gex).

Classes de PS (x2) : **constructions LEGO - 22 mai 2023**

GS de la classe de MS/GS + Classe de GS1 : **programmation ROBOTS – 22 et 23 mai 2023**

Coût de la prestation = 1485€

Classes de PS/MS2 +MS1 + PS/GS2 + MS de la classe de MS/GS : **constructions KAPLA – 25 et 26 mai 2023**

Coût de la prestation = 1270€

- L'ensemble des classes de l'école est en train d'organiser les sorties de fin d'année.

5 – Décloisonnement

Il s'agit de mettre à profit la disponibilité des enseignantes de PS durant le temps de sieste. Une fois les ATSEM revenues de leur pause c'est-à-dire de 14h30 à 15h, elles prennent le relai de la surveillance de sieste et les enseignantes peuvent venir en renfort sur d'autres classes.

Ce découloisonnement permet de réaliser un soutien aux élèves en difficulté ou de prendre un petit groupe d'élèves pour privilégier des activités nécessitant cette organisation (par exemple, pour des activités de langage oral à destination des « petits parleurs » ou des élèves allophones qui ne parlent pas français) de MS et GS.

Cette année, ce découloisonnement s'organise ainsi :

- Ce sont des élèves de MS/GS qui en bénéficient tous les jours avec Ludivine et Sandrine.
- Ce sont des élèves de MS 1 ou PS/MS 2 qui en bénéficient tous les jours avec Mathilde.

Le planning est établi ainsi jusqu'à la fin de l'année.

6 – Point budgétaire 2023

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont reconduits de la manière suivante :

Budget mairie			
Fonctionnement = 10 000 € Répartis entre les 7 classes + collectif	Transport = 3500	Investissement = 2400€	Subvention projet = 2000€

En complément d'un budget de fonctionnement pour chacune des classes et l'école, nous avons un budget investissement d'un montant de 2400€ donné par la mairie. Avec, il est prévu l'achat d'un meuble bibliothèque pour la classe de PS/MS2 et d'une tablette Ipad permettant de travailler sur la mise en place de l'autoévaluation (dans un 1^{er} temps en GS) avec l'application « je valide ».

Concernant le budget transport : suite à mon intervention au 1^{er} trimestre, les élus ont décidé de sortir du budget géré en direct par les écoles tous les transports liés à la piscine quel que soit le nombre de transports. Tous les transports piscine seront donc directement payés par la mairie et sortis de nos budgets. C'est une excellente nouvelle et toute l'équipe remercie la mairie.

Ensuite, un montant a été alloué à chaque école pour les autres transports au prorata du nombre de classes ce qui rend équitable ce budget.

7 – Points divers : Questions des parents

Intervention de Mme Le Roy : toute remarque et/ou question qui concerne la qualité des repas, les portions etc... doivent être directement formulées à la mairie afin qu'elles soient prises en compte par la commission menus.

Respect de la pudeur aux toilettes : une famille fait remarquer que ses 2 filles sont gênées lors du passage aux toilettes par la présence des garçons car tous les élèves y vont en même temps et les sanitaires sont mixtes et non cloisonnés.

Réponse de Mme Le Roy : il est essentiel d'aborder ce point directement avec les enseignants car il est très facile de différer le passage aux toilettes pour ces enfants afin qu'ils y aillent avant ou après tout le monde.

Problème pour laisser le bébé à l'entrée dans sa poussette : une famille s'inquiète de devoir laisser son bébé à l'entrée de l'école sous la surveillance d'un adulte (en l'occurrence la directrice).

Réponse de Mme Le Roy : il n'est pas possible de faire circuler les poussettes dans les couloirs. Mais, il n'y a aucune obligation à laisser son bébé ou son enfant dans la poussette. Les parents peuvent les emmener avec eux. Permettre le stationnement des poussettes avec les enfants dedans est fait pour arranger les parents qui ne souhaitent pas porter leur bébé.

Retour sur une question posée au conseil d'école du 1^{er} trimestre et dont la réponse devait être validée en commission scolaire municipale : En cas d'absence d'un enseignant, on demande aux parents de garder les enfants à la maison. Si on le fait, le repas est quand même facturé. La mairie ne pourrait-elle décompter ce repas ?

Réponse de M. Ivanez : Ce ne sera pas possible. Il a été décidé en commission scolaire que le repas reste facturé en cas d'absence d'enseignants non remplacés, même si l'élève n'était pas présent pour ne pas surcharger les autres classes.

8 – Points divers : Intervention de M. Ivanez : Présentation du dispositif de Service Minimum d'Accueil (SMA) en cas de grève.

Les municipalités ont l'obligation de mettre en place un SMA sur le temps scolaire dès que 25% des enseignants sont grévistes (donc 2 classes sur 7).

Pour cela, il est fait appel aux agents scolaires non-grévistes et aux agents administratifs volontaires (uniquement sur la pause méridienne à condition que des agents techniques soient présents pour l'encadrement). Si aucun agent technique de restauration n'est présent, la restauration est fermée.

L'appel des agents scolaire pour le SMA impacte l'accueil périscolaire car si des animateurs assurent l'encadrement sur temps scolaires, ils ne peuvent assurer l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir.

La mairie fait son possible pour prévenir les familles à temps mais en cas de grève le mardi, le délai de déclaration de grève étant de 48h, les familles sont prévenues au mieux lundi vers midi. C'est plus facile quand le jour de grève est un jeudi.

M. Ivanez remercie les enseignants qui préviennent au plus tard le vendredi car cela permet d'anticiper si un SMA est nécessaire. M. Ivanez remercie également les parents qui s'organisent du mieux qu'ils peuvent ces jours-là sans surcharger le SMA.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h30.

Le prochain conseil d'école est prévu le 29 juin 2023 à 18h00.

La secrétaire de séance, Madame Laura NURCHI



CR Conseil Ecole 23-03-2023

La directrice, Madame Isabelle ROY
ECOLE MATERNELLE
LES VERTES CAMPAGNES
Tél : 01 70 79 31 60
@ac-lyon.fr

